**N° 7454**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2019-2020

**PROJET DE LOI**

**portant approbation du Mémorandum d'entente (MOU) entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Quartier général du Commandant suprême allié Transformation ainsi que le Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe concernant les prestations de soutien fourni par le pays hôte pour l'exécution des opérations, des exercices et des activités militaires de même nature de l'OTAN, fait à Luxembourg, le 18 décembre 2017 et à Mons, le 8 février 2018**

**Résumé**

Le présent projet de loi vise à porter approbation du Mémorandum d'entente (MOU) entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Quartier général du Commandant suprême allié Transformation ainsi que le Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe concernant les prestations de soutien fourni par le pays hôte pour l'exécution des opérations, des exercices et des activités militaires de même nature de l'OTAN, fait à Luxembourg, le 18 décembre 2017 et à Mons, le 8 février 2018.

Le but est de faciliter l’accueil de forces de l’OTAN et de forces coalisées placées sous le commandement et le contrôle de l’OTAN en transit ou présentes sur le territoire. Les MOU conclus avec les 29 pays membres de l’OTAN tiennent compte des circonstances et des limites que le pays hôte entend poser.

Le MOU ne créé aucune nouvelle obligation au-delà de celles retenues dans la Convention SOFA de 1954. Au niveau opérationnel, des documents techniques peuvent être élaborés.